



**Question orale de Françoise L'HOTELLIER
Conseillère Municipale Groupe URC
Conseil Municipal du 8 juin 2009
La fête de voisins**

M. le maire

Le 26 mai dernier s'est déroulée, dans toute l'Europe, la "fête des voisins". Cette fête consistant à susciter et à mettre en valeur des initiatives locales de convivialité pouvant déboucher, tout au long de l'année, spécialement dans les grandes villes, sur moins d'anonymat et davantage de solidarités de voisinage, rencontre un succès croissant. Plus de 8 millions de personnes ont été associées cette année.

L'année dernière déjà, nous avons appelé votre attention sur l'intérêt qu'il y a à ce que Rennes devienne partenaire de la fête des voisins, à l'instar de près de 700 municipalités et organismes HLM en France.

Quel est l'intérêt de ce partenariat?

Il ne vise nullement comme vous nous l'avez dit parfois, à se substituer aux très nombreuses initiatives qui existent déjà. Il vise au contraire à inciter tous ceux qui pourraient se lancer mais qui, pour telle ou telle raison, ne franchissent pas le pas, à prendre appui sur l'initiative collective.

De plus, la fête des voisins se révèle comme un formidable catalyseur de solidarités de proximité tout au long de l'année. Là encore, il ne s'agit pas de remplacer les réseaux de solidarité organisés mais d'y ajouter la solidarité informelle de voisinage.

L'année dernière vous nous aviez dit : "peut-être que nous évoluerons".

Le moment est venu d'évoluer.

Compte tenu du succès croissant de la fête des voisins, la ville de Rennes va-t-elle être partenaire de l'initiative 2010?

